

Calendrier des opérations du mouvement intra-académique 2023

Du 15 mars midi au 30 mars 2023 midi	Saisie des vœux.
30 mars 2023	Date limite de réception par le médecin conseiller technique du recteur des dossiers au titre du handicap ou situation médicale.
Du 31 mars 2023 midi au 7 avril 2023 minuit	Téléchargement des confirmations de demande de mutation par les participants sur SIAM via I-Prof.
7 avril 2023 minuit	Date limite de réception par le rectorat : <ul style="list-style-type: none"> - des confirmations signées et accompagnées des pièces justificatives, - des changements de rattachement administratif pour les TZR, - des fiches de candidature pour un poste ULIS ou MLDS.
Du 11 avril au 4 mai 2023	Traitement et contrôle des demandes.
du 5 mai midi au 22 mai 2023 minuit	Affichage des barèmes.
21 mai 2023 minuit	- Date limite de contestation des barèmes.
Du 25 mai au 9 juin 2023	Lancement de l'algorithme (phase 2+3).
12 juin 2023 midi	Affichage du résultat définitif.
Du 12 juin au 11 août 2023	Recensement et analyse des recours.
17 et 18 juillet 2023 (pour les recours reçus entre le 12/06 et le 11/07) 24 août 2023 (pour les recours reçus entre le 12/07 et le 11/08)	Réunions bilatérales.
à partir du 3 juillet 2023	Communication via IPROF des affectations des TZR.